

TITRE D'IDENTITE REPUBLICAIN
POUR MINEUR NE EN FRANCE

PRESENCE INDISPENSABLE DU MINEUR

PRESENCE DU PERE ET DE LA MERE

PIECES A PRODUIRE :

⇒ 1 timbre fiscal à 45 euros

⇒ 1 justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) - original + photocopie (quittance de loyer ou E.D.F.)

⇒ Copie des premières pages du passeport (état civil, photo, nationalité) si le mineur en possède déjà un.

⇒ Acte de naissance (original)

⇒ Photocopies des titres de séjour des deux parents (recto-verso)

⇒ 2 photos d'identité de face, tête nue, de couleur ou noir et blanc

⇒ 1 enveloppe timbrée et libellée à l'adresse de l'intéressé(e)

Eventuellement, justificatifs de la qualité du demandeur (jugement d'adoption, délégation de l'autorité parentale, mandat des parents...)

SI RENOUVELLEMENT

- photocopie du titre d'identité républicain
- originaux des certificats de scolarité années